

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA
DEMANDE D'AUTORISATION POUR RÉALISER UN PROJET DE RELOCALISATION D'UN SEGMENT
DE CONDUITE DE TRANSMISSION DANS LE SECTEUR DE SOREL/CONTRECŒUR**

AUTRES SOLUTIONS ENVISAGÉES ET SOLUTION PROPOSÉE

- 1. Références :** (i) Pièce [B-0008](#), p.9;
(ii) Pièce [B-0008](#), p.10.

Préambule :

- (i) Tableau des options envisagées;
- (ii) « *La solution 1 retenue est celle qui permet : [...] d'améliorer l'actif en remplaçant un segment de la conduite de transmission construite en 1972 et en éliminant deux cintrages à froid* ».

Demandes :

- 1.1 Veuillez compléter, au besoin sous pli confidentiel, le tableau de la référence (i) pour y inclure une comparaison de coûts des trois options;
- 1.2 Veuillez indiquer à la Régie si, préalablement à ses discussions avec Arcelor-Mittal, Énergir avait prévu à moyen ou long terme des travaux de réfection ou de remplacement du segment de la conduite décrite à la référence (ii). Le cas échéant, veuillez élaborer.